

CARTE SCOLAIRE

DECISIONS RENTREE 2017

Vos élus : Jean-Marc Boudot, Jérémy Rousset, Romain Liogier, Valérie Atif, Cécile Aulagnon

Dotation de **+ 31 postes** à la rentrée 2017

(+ 20 postes à la rentrée 2016)



Suite aux discussions qui ont eu lieu dans les instances de carte scolaire, il y a eu des « bougés ». Pour ces écoles, les discussions ont permis une amélioration de perspectives pour la rentrée 2017.

- Non fermeture de Fraisses Grand Fraisses maternelle
- Non fermeture du RPI de Grezolles /Souternon/St Jullien d'Oddes
- Ouverture à St Héand
- 2 postes de plus pour le dispositif « + de maitres que de classes »
- 1 ouverture d'un poste de CRI UPE2A
- Report de la direction unique de Dargoire /Tartaras d'un an

Ratio ouvertures / fermetures : + 6

(Voir tableau ouv / ferm)

26 fermetures et 32 ouvertures sont validées au CDEN en préfecture le 9 février. Nous ne connaissons pas le nombre de postes utilisés pour les décharges de direction.

Il reste des besoins :

- Une quinzaine de classes qui n'ouvrent pas malgré de gros effectifs, une dizaine de fermetures qu'il faudrait éviter.
- Certains regroupements d'école qui se font contre l'avis des conseils d'école (St Etienne Montchovet, Cottencièrre ; St Priest en Jarez J. Ferry), des regroupements qui se réalisent trop tardivement et trop précipitamment (Descours /Soleysel).
- Des besoins de places pour les élèves en situation de handicap en classes d'ULIS école (40 élèves en attente de places en ULIS, 26 en attente d'IME) et aucune ouverture d'ULIS n'est prévue.
- De même dans le second degré, un manque important de places en ULIS collège : 41 élèves sont en attente de places d'après l'IA, les classes sont déjà surchargées, 2 créations dans le second degré ne suffiront pas pour tous les accueillir.

Autres postes : + 27

- Création de **3 postes EMPR** Troubles du comportement en plus des 5 existants créés l'an dernier.
- Création de **13 postes EMPR Cycle 3**
- Création de **4 postes de PEMF**
- Création de **4 Postes de « Maîtres + »**
- Création de **2 postes de Titulaire remplaçant**
- Création d'**1 poste UPE2A** (ex CRI) : L'IA ne précise pas sur quel secteur il sera implanté. Il indique lors du CDEN du 9/02 que « les affectations des personnels seront revues en fonction des besoins ».

Il reste des besoins :

- Des postes de RASED toujours en attente sur des secteurs très peu couverts par ces personnels auprès des élèves les plus en difficulté, aucun moyen supplémentaire prévu dans les établissements spécialisés où il y a des besoins.
- Le SNUipp émet des réserves sur la dotation de 13 postes d'EMPR Cycle 3, cela aurait mérité d'être testé à plus petite échelle dans un premier temps afin de voir si ce dispositif est vraiment aidant. Nous questionnons l'ampleur de ce dispositif : des postes pourraient être utilisés pour augmenter le nombre de classes afin d'améliorer les conditions d'apprentissage.